

# PROJET PEDAGOGIQUE

MJC CS Nini Chaize

SECTEUR JEUNES

2022-2023

---

## **I. Un secteur jeunes dans une MJC/CS**

---

1) Présentation MJC/CS Nini Chaize

2) Projet éducatif 11-17 ans

3) Le secteur jeunes

---

## **II. Les accueils de Jeunes**

---

1) La socialisation des jeunes

2) L'ouverture culturelle des jeunes et leur expression

3) Le pouvoir d'agir des jeunes

4) Évaluation et bilan

---

# I. Un secteur jeunes dans une MJC/CS

---

## 1) Présentation de la MJC-centre social Nini Chaize

---

La Maison des Jeunes et de la Culture Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 et est affiliée à la Fédération Régionale et bi-départementale (Drôme-Ardèche) "Les M.J.C en Rhône Alpes" et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association de jeunesse et d'éducation populaire par l'État et depuis 2009 a obtenu son agrément Centre Social auprès de la Caf.

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire qu'elle défend au quotidien, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire du Crestois : actions culturelles, activités sportives et de loisirs, animation locale.

Implantée sur la commune d'Aouste-sur-Sye, aujourd'hui la MJC-Centre social Nini Chaize concentre ses actions sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS) avec un territoire d'influence comprenant aussi la Communauté de Communes du Val de Drôme.

### **Le secteur Enfance Jeunesse :**

Dans le cadre du contrat Enfance/ Jeunesse qui est établi entre la C.C.C.P.S, la C.A.F et la MJC/CS Nini Chaize, celle-ci organise et met tout en œuvre pour proposer des accueils collectifs de mineurs de qualité. L'enjeu du service Enfance/Jeunesse est de pouvoir assurer une transversalité entre les différents secteurs d'animation, et ce, afin de garantir un accueil éducatif de qualité et adapté à tous les enfants et jeunes du territoire, âgés de 6 à 17 ans.

- **SECTEUR 6-11 ans** pour les enfants de 6/11 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires,
- **SECTEUR 11-14 ans** pour les adolescents de 11/14 ans, pendant les vacances scolaires
- **SECTEUR JEUNES** pour les jeunes 14/17 ans, pendant les périodes scolaires et les vacances scolaires

De façon régulière, un travail de réflexion sur les questions éducatives et pédagogiques est mis en place, afin d'accompagner au mieux les familles et les jeunes du territoire.

## 2) Projet éducatif pour les 11/17 ans

---

### **Objectifs généraux :**

La MJC/CS Nini Chaize est un espace de loisirs et de ressource pour la jeunesse aussi bien dans l'accompagnement de projets collectifs que dans la résolution de problématiques individuelles qui les concernent. Notre travail éducatif s'inscrit dans une logique d'accompagnement des jeunes pendant leur temps libre.

Nous souhaitons accompagner les jeunes collectivement à se questionner sur leur environnement et leur permettre, à travers des activités socioculturelles, de construire leur identité. Parce que nous considérons que la jeunesse est une richesse dans notre société et que nous avons comme rôle principal de favoriser l'épanouissement de cette tranche d'âge, nous nous proposons dans nos missions de travailler autour de 3 axes majeurs

### **Favoriser La socialisation des jeunes :**

- Créer un espace de dialogues entre jeunes mais aussi avec d'autres générations
- Favoriser l'échange, le partage et soutenir les initiatives des jeunes.
- Être un espace d'apprentissage de la vie collective

- Être un lieu « incluant »
- Être un lieu d'émergence des projets collectifs réalisables
- Être un lieu de liberté d'expression et d'écoute

#### **Favoriser la créativité et l'ouverture culturelle :**

- Enrichir l'expérience du jeune par l'apprentissage de techniques permettant l'expression
- Donner à chacun la possibilité de se valoriser dans des activités variées, intellectuelles, manuelles, sportives, culturelles
- de compléter l'action éducative des parents, de l'école et des institutions par la découverte de nouveaux horizons
- de sensibiliser les jeunes à de nouveaux rapports culturels, dans un état d'esprit marqué par la curiosité et la tolérance.

#### **Développer le pouvoir d'agir des jeunes**

- Développer la confiance en soi et l'estime de soi
- Développer un esprit critique
- Accompagner les jeunes pour qu'ils soient acteurs dans les choix qui les concernent et acteurs de la vie sociale.
- Soutenir les initiatives de la jeunesse
- Encourager une démarche participative et collective

## **3) Le secteur jeunes**

---

### **Le public adolescent :**

L'adolescence est la période de la vie humaine caractérisée par **l'évolution individuelle de la personnalité** enfantine vers la personnalité adulte. Le /la jeune découvre de nouvelles possibilités et fait de **nouvelles expériences** lui permettant de se réaliser individuellement et socialement au sein de son groupe de pairs.

Au cours de cette période, certains jeunes peuvent se voir fragilisés par cette évolution et il est important de pouvoir **les accompagner, les écouter et les valoriser** dans leurs actions au quotidien. Cette fragilité peut se traduire notamment par des conduites à risque : comportement aujourd'hui indissociable de la jeunesse.

Le jeune prenant des risques peut être à la recherche de nouvelles sensations, à la recherche de plaisir et ressent un besoin de transgresser. Ces prises de risque renvoient à l'image de soi et donc à **l'estime de soi**. Prendre des risques peut également montrer que l'on a de la valeur. Se mettre volontairement en danger c'est parfois vouloir faire un acte héroïque, pour se distinguer des autres et être reconnu, être aimé (besoin de reconnaissance narcissique). Mais ce ne sont pas toujours des choix éclairés qui peuvent avoir de grave conséquence sur l'intégrité de l'individu (accidents de la route, état d'ivresse ou "défonce", infections diverses...).

### **Moyens Humains :**

→ Une équipe de trois animateur.trices jeunesse est mis en place pour assurer ses missions. Issus d'horizons différents, ils.elle œuvrent à la mise en place de ces axes pédagogiques. Des temps de réunion sont régulièrement mis en place. L'expérimentation fait partie de la méthode de travail du secteur. Ces trois personnes animent en rotation les accueils jeunes pour pouvoir alterner les affinités avec les jeunes et diversifier les références.

→ Une dynamique partenariale ancrée sur le territoire. : L'équipe jeunesse a à cœur de composer ses actions en lien avec les acteurs du territoire et ainsi venir questionner ensemble la dynamique jeunesse et culturelle de la vallée, notamment via le réseau Information Jeunesse. Cela s'illustre bien dans le cadre d'accompagnement de jeunes en projets (voyage, vidéo, concert, publication...) mais également lors des interventions en espace publique, établissements scolaire ou encore pour l'organisation de sorties culturelles et sportives.

(Cité scolaire Armorin, MFR de divajeu, Éducs de la Sauvegarde 26, la Mission Locale, Le Crest skate board Club, Kamea Meah, 8Fablab, Archi jeux, Recyclerie de Saillans, ESCDD, Radio Saint Ferréol,...)

→ Les parents, la famille doivent être considérer comme des ressources, étant donné qu'ils font partie intégrante de la vie des jeunes. Il est important de pouvoir rendre accessible et lisibles aux parents les accueils de jeunes, de communiquer, de les informer et de les solliciter dans des instances structurées ou non. Il s'agit de faire appréhender aux parents les accueils jeunes comme lieu d'éducation.

### **Materiel mis à disposition :**

- Le Bocal Jeunes à Aouste sur Sye : matériel créatif, ordinateurs, jeux divers, bandes dessinées, documentation et information jeunesse, instruments de musique (basse, mixette, piano, batterie, ...), salle de réunion, panier basket,...
- L'Atelier Jeunes à Saillans : baby-foot, table de ping-pong, jeux de société divers, matériel de bricolage/construction/jardinage
- Deux mini bus pour se déplacer, tout le nécessaire pour faire du camping, un appareil photo numérique, un borne d'arcade et des accessoires d'activité de pleine nature ( boussoles, cartes IGN, opinels...)

### **Principales actions mises en place par le secteur :**

- Deux accueils de jeunes ( Aouste et Saillans) + un accueil itinérant (bus)
- Accompagnement de jeunes en projet ( label CAF/DDCS)
- Des animations dans les établissements scolaires ( formations délégués, Boîte à outils, « Détox l'infox »...)
- Des animations de proximité ( micro-trottoir, porteurs de parole...)
- Chantier Loisirs en lien avec les communes de la CCCPS et des actions d'autofinancement
- Sorties, séjours et stages (Chalon dans la Rue, Théâtre Social Club, Bivouac APN, self défense féministe pour adolescentes, « c'est pas du flan » stage de cuisine, « la fabrique de l'info » avec le dispositif média citoyenneté...))
- Information jeunesse
- Agitateur d'esprit critique (débat, projection, actualité...)

## II. Les Accueils de jeunes

---

La MJC met en place deux accueil de jeunes sur le territoire de la CCCPS. L'un à Aouste sur Sye, directement relié aux locaux de la MJC et l'autre à Saillans au sein d'un « algesso » mis à disposition par la CCCPS. Bien que n'ayant pas tout à fait le même contexte, ces deux espaces, répondent aux même intentions pédagogiques et tendent vers une dynamique commune.

**Les accueils de jeunes sont des lieux ouverts à TOUTES et TOUS les jeunes de 14 à 17 ans.**

→ un lieu de rencontre // un lieu de projet // un lieu de loisirs

Les accueils de jeunes sont des lieux propices pour que les jeunes puissent exercer leurs droits de participation : exprimer leur opinion, être consultés et exercer une influence sur les décisions. L'équipe du secteur jeunes se positionne alors comme des facilitateurs pour que les jeunes puissent exercer ce droit de participation.

« La Convention Internationale des Droit de l'Enfant définit la participation dans ses articles numérotés de 12 à 16 : le droit à la liberté d'opinion, à la liberté d'expression, à la liberté de religion, à la liberté d'association et à l'accès à l'information. Les droits de participation correspondent à une évolution de l'image de l'enfant et du jeune, en ne considérant plus uniquement l'enfant comme un adulte en miniature ou devant seulement être l'objet de protection. La Convention considère bien que la personne enfantine ou que le jeune a droit à une protection spéciale (puisque des droits supplémentaires aux droits de l'homme lui sont reconnus). Elle considère aussi que cette protection ne doit pas être synonyme d'incapacité à donner son avis, à s'exprimer, à avoir une opinion qui puisse être entendue ». ( source : www.francaslca.net )

### 1) Favoriser la socialisation des jeunes

---

La mission première de cet espace sera de **garantir un accueil convivial, agréable** et respectueux de chacun, un lieu où l'on puisse se retrouver entre amis autour d'un jeu ou tout simplement pour discuter avec d'autres jeunes, des adultes. Chaque individu se construit grâce au hasard des rencontres et par sa capacité à être attentif à la richesse de ces rencontres. Il est donc essentiel de pouvoir considérer autrui comme une source d'enrichissement.

- **En mettant en place un accueil "informel"** . Les jeunes peuvent entrer et sortir à leur guise, et contrairement à un centre de loisirs pour des enfants plus jeunes, ils ne sont pas dans l'obligation de rester tout le temps de l'accueil. S'ils souhaitent rester, on peut imaginer que c'est parce qu'ils se sentiront bien au local et qu'ils seront prêts à en accepter les règles de vie commune. Les jeunes inscrivent leurs noms à leur arrivée sur le listing mis en place par l'équipe.
- **En posant un cadre favorisant le vivre ensemble.** L'accueil de jeunes doit être un lieu de vie où chaque jeune a sa place, des droits et des devoirs envers l'ensemble des individus fréquentant ce lieu. Pour se faire, il est impératif de travailler sur des valeurs telles que le respect et la solidarité : apprendre à vivre avec les autres c'est apprendre à respecter son environnement (local, matériel, jeunes et adultes...). Des règles non négociables sont donc mises en place par l'équipe d'animation. Ces règles sont transmises aux jeunes au moment de l'inscription et peuvent être affichées dans le local. Pour se faire, l'animateur veillera à ce que les règles soient bien comprises pas tous.

→ Avoir un comportement respectueux (des autres /du matériel/...)

→ Interdiction de consommer de l'alcool et des produits stupéfiants dans /devant le local

→ Interdiction de fumer dans l'enceinte du local y compris les extérieurs. Respecter le « coin fumeur »

→ Aucune violence verbale et physique ne sera tolérée

→ Aucun vol ne sera toléré

- **En impliquant les jeunes dans la vie du local.**

→ Plus cet espace sera approprié par les jeunes, plus ils s'y sentiront en confiance pour s'exprimer librement. Il est donc judicieux de laisser en partie aux jeunes le soin de l'aménagement, la déco, etc.

→ Afin que les jeunes soient moteur du vivre ensemble et que cet espace devienne le leur, il pourra être mis en place des commissions jeunes. En parallèle des « non négociables » établis par l'équipe, un groupe de jeunes investi dans le local peut se réunir pour pouvoir faire évoluer le local au travers de décisions prises collectivement. Il y est possible d'y parler des horaires d'ouverture, des règles de vivre ensemble, de ce que l'on y fait, du ménage, etc. Un calendrier de ces temps de rencontre peut être mis en place (une fois par mois par exemple)

- **En favorisant des loisirs de cohésion :**

→ Il est plus facile de faire connaissance en partageant un moment convivial autour d'un jeu, ou un baby-foot. Ces jeux permettent de briser la glace rapidement et s'appréhender les uns les autres. Afin de favoriser l'intégration de nouveaux jeunes ou de jeunes venants d'horizons différents, l'équipe et les jeunes impulsent des animations et des temps qui favorisent cette cohésion.

- **En laissant aux jeunes « le droit de ne rien faire »**

→ Il est important de préciser que l'équipe d'animation ne propose pas tout le temps des activités aux jeunes pour se garantir qu'ils soient occupés. Il ne s'agit pas ici de faire de "l'occupationnel". L'accueil informel étant déjà une activité en soi, nous accepterons que les jeunes viennent "pour ne rien faire".

- **En dynamisant la fréquentation**

→ L'animateur a un rôle à jouer dans l'attractivité de l'accueil, (communication, programme, visibilité, horaires, convivialité) Afin de favoriser une mixité des publics, l'équipe d'animation doit être source de mise en réseau des jeunes.

→ Au travers des actions tournées vers l'extérieur (établissement scolaires, animation de proximité...) l'équipe tend à connaître un maximum de jeunes sur le territoire et à impulser le « aller vers ».

→ Des actions communes entre Aouste et Saillans permettront notamment d'impulser cette dynamique.

- **En mettant en place des horaires d'ouverture adaptées aux besoins des jeunes.**

→ Il est important de marquer une régularité dans l'ouverture du local, afin que les jeunes prennent leur repère.

→ Les horaires d'ouverture sont susceptibles d'évoluer en fonction de la fréquentation, des envies des jeunes et de la période de l'année. Par exemple, l'hiver, les jeunes ont manifestement besoin de plus se retrouver en intérieur à cause du froid. Les horaires d'ouverture sont réfléchis aussi en fonction des plages horaires occupées par les établissements scolaires (pas avant 16h) et l'âge du public (pas après 20h en semaine)

→ Des soirées ponctuelles peuvent ouvrir ces plages horaires en soirées à la demande des jeunes.

## **HORAIRES DES ACCUEILS JEUNES HORS VACANCES SCOLAIRES :**

**AOUSTE-SUR-SYE > « le Bocal Jeunes » :**

**Les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 13H30 à 18h**

et sur rendez-vous.

SAILLANS > « L'atelier Jeunes » :

Les mercredis de 14h à 17h45

et sur rendez-vous.

Le bus itinérant se rendra au sein des établissements scolaires de la ville de Crest (Les vendredis sur le temps méridien)

Nous proposons aussi des navettes pour favoriser la mobilité des jeunes au sein des accueils

### En cas de NON Respect du cadre ?

- Tout dérapage par rapport à ces règles de fonctionnements fera, dans un premier temps, l'objet de discussion avec les personnes concernées et/ou en groupe sous forme d'un échange permettant une sensibilisation active et une compréhension de l'acte commis. "L'erreur" fait partie intégrante du processus de croissance chez l'individu et doit être considéré comme telle. De plus la transgression peut chez certaine personne être un moyen de tester la sécurité (morale, affective ou physique) dont elle bénéficie au sein du groupe ou bien comme moyen de faire connaissance, il est donc opportun de le prendre en compte de la réponse apportée.
- Dans un second temps la transgression fera l'objet d'une sanction à caractère éducatif, permettant à la personne de prendre ses responsabilités en faisant face aux conséquences de ses actes en y apportant une réponse adéquate (celle-ci sera choisie par la personne en concertation avec l'équipe).
  - En cas de récidive ou de force majeure, les responsables légaux pourront être interpellés. Il pourra être également rappeler au jeune qu'il choisit lui-même de fréquenter le l'accueil jeunes, que si en définitif le fonctionnement de cet espace ne lui convient plus il peut, dans un cadre serein et en concertation avec l'équipe, en repartir. Le principe général étant de privilégier le départ volontaire plutôt que l'exclusion.

## 2) Favoriser leur ouverture culturelle et leur expression

---

### • **En proposant des sorties diversifiées :**

→ L'intérêt étant d'amener une ouverture plus large dans la diversité des pratiques d'activités (culturelles, sportives et artistiques), tout en valorisant leur centre d'intérêt.

→ Un calendrier de sorties devra être communiqué aux jeunes,

→ les sorties doivent rester a un prix abordable. La MJC fait le choix de prendre en compte une part plus importante du coût d'une sortie lorsque celle-ci est qualifié de « culturelle »

→ la mobilité impulsée lors d'une sortie est déjà un premier pas vers le « ailleurs » et participe à l'émancipation des freins psychologiques liés à la mobilité. Sortir de son village reste pour certains jeunes un premier enjeu.

- **En favorisant leur expression artistique :**

→ La musique est à ce titre un très bon vecteur, qu'il s'agisse d'échange de goût musicaux ou de la pratique d'instrument. Le secteur jeunes, dispose de tout le matériel nécessaire pour faire fonctionner un pôle musique.

→ En mettant en place des ateliers au sein des accueils jeunes : atelier slam, graff, etc. avec la présence d'un intervenant professionnel.

→ En proposant des jeux qui révèlent les jeunes, leurs compétences et des jeux d'expression, (jeux d'impro, Time's Up, malle à costume...), laisser les jeunes proposer des activités qu'ils connaissent et les laisser les mener

→ en mettant à leur disposition des bandes dessinées, régulièrement renouvelées avec eux (revue TOPO, abonnement médiathèque)

- **En s'appuyant sur le réseau du territoire**

→ Notamment aux travers des actions mis en place par la fédération des centres sociaux et l'UBD des MJC, qui mettent en place des outils où les jeunes sont pleinement acteur de leur ouverture culturelle (rencontres réseaux jeunes, médias citoyenneté etc)

→ Rester en veille sur des actions bénévoles potentielles sur des événements culturels sur le territoire. ( Rencontre Ad'Hoc, Gare à coulisse, Comédie itinérante, ...)

- **En développant leur esprit critique**

→ Lors de discussion informelle, il est important de favoriser l'expression de leur point de vue sur ce qui les entoure, en utilisant des techniques de l'écoute active (reformulation).

→ Lors de temps spécifique du type soirées débats autour d'une question d'actualité

→ L'accompagnement dans la « jungle médiatique », qui met en péril leur esprit critique. Rebondir sur l'actualité, chercher différentes sources sur internet, laisser de la presse dans le local, être présent sur les réseaux sociaux, sont de petits actes qui peuvent aider les jeunes dans ce sens-là.

- **En respectant la différence sous toutes ses formes** (milieu, religion, opinion...)

→ notamment en faisant prendre conscience au groupe de la diversité d'identité qui la compose. (apprendre à se connaître)

→ déconstruire les préjugés qui surgissent lors de discussion informelle, en questionnant, mettant en place des jeux issu de l'éducation non formel)

- **En proposant des séjours :**

→ Le temps des vacances est un temps propice pour l'ouverture culturelle et l'ouverture à l'autre. C'est le moment de dynamiser les jeunes sur leur mobilité, l'idée de monter un séjour, partir en autonomie, aller à l'étranger, etc.

→ en parallèle de séjours montés par des jeunes, il est également possible de proposer des séjours prédéfini et ouvert à tous. Le fait de décider le lieu et les dates du séjour, n'enlève en rien l'importance de la participation du groupe une fois sur place. L'intérêt de ces séjours serait de fédérer des jeunes d'horizons différents et ainsi favoriser une mixité des publics, et également de proposer des thématiques innovantes (exemple du festival Chalon dans la rue).



### 3) Développer leur pouvoir d'agir

---

En partant du postulat que chaque individu a une capacité à agir sur le monde, nous pensons que les jeunes ont de réelles capacités à être acteurs du changement. Nous souhaitons accompagner les jeunes dans leur capacité à être acteur de leurs choix, ainsi que dans leur capacité à pouvoir les formuler, les assumer et les réaliser. Pour tendre vers cet objectif nous privilégions les méthodes pédagogiques dites « actives » et « de projet ».

Que ce soit de trouver des solutions par lui-même, de proposer une activité, de donner un coup de main sur la préparation d'une sortie ou de monter un projet de concert, le secteur jeunes souhaite permettre aux jeunes de s'investir à leur échelle dans l'acquisition d'autonomie.

#### **L'accueil de jeunes : une « PEPINIERE à PROJETS »**

- **En étant à l'écoute des problématiques individuelles des jeunes**

→ en les aidant à trouver des solutions par eux même, notamment face à des problématiques de vie quotidienne. L'animateur utilise le moyen de l'écoute active (silence, reformulation, relance...) et prendra le temps d'encourager le jeune.

- **En favorisant l'engagement dans une action collective.**

→ En effet, le fait de s'inscrire dans une démarche collective de projet va demander de la part de ces initiateurs de s'organiser, se concerter, se projeter, mais également de se voir attribuer une réelle responsabilité ainsi que de l'autonomie. L'accompagnement aux projets sera un moyen d'amener les jeunes à se construire individuellement au sein d'un groupe au travers d'échanges, de prises de décisions, d'engagement et de prise en compte de l'autre.

- **En favorisant l'émergence d'idées et d'initiatives.**

→ en laissant la place aux propositions des jeunes (sorties, activités dans le local)

→ en veillant à ce que chaque jeune puisse s'exprimer et être écouté au sein de la structure de manière orale (discussion informelle) ou en mettant en place des supports adaptés favorisant leur projection (boîte à idées, planning vierge, carte du monde.).

→ en étant identifié comme un lieu ressource : le secteur jeunes doit être identifié aux yeux des usagers comme un lieu de ressources, leur permettant l'accès à l'information et permettant le suivi et l'accompagnement dans leurs projets. Pour cela, il faut favoriser une communication qui va dans ce sens.

→ en informant les jeunes sur les dispositifs mis à leur disposition. (APJ de la CAF par exemple) L'accueil de jeunes est un espace propice pour diffuser de l'information relative à l'émergence de projet : projets artistiques, culturels, sportifs mais aussi concernant les séjours de vacances, humanitaires et de solidarité internationale

- **En adoptant une posture d'accompagnateur dans la « mise en vie » de leurs idées**

→ en inscrivant les jeunes dans un processus de participation à la préparation, au travers de la réalisation des démarches nécessaires. Pour une sortie par exemple, il s'agira de faire la réservation téléphonique, définir les horaires, voir même la réalisation d'un budget prévisionnel.

→ en posant le cadre de l'accompagnement avec eux, qu'il s'agit bien de leur projet, et veiller à ne pas le dénaturer, tout en le rendant réalisable. L'accompagnateur est à la fois sur un rôle technique (connaissance des dispositifs d'aide, méthodologie de projet, logistique...) et un rôle relationnel (à l'écoute, encourageant, aidant à la réflexion des stratégies...)

⑩ **En privilégiant les actions d'auto-financement** : signe fort d'implication et de motivation.

⑩ **En travaillant sur la valorisation/ reconnaissance des jeunes**

→ Il est important de travailler sur la valorisation des jeunes, dans leur engagement mais aussi dans leur participation à différentes actions.

→ La valorisation portera aussi sur la reconnaissance des jeunes dans leurs actions au quotidien. Si l'on prend en considération que certains jeunes sont dans une période de fragilité du fait même de changement psychologiques et physiologiques dû à une période de crise identitaire il nous semble important de mettre en place des moyens adaptés pour valoriser les jeunes et ainsi l'amener à être reconnu à travers ses actes: exposition photos, blog, affiches...

→ Il est important d'aider les jeunes à prendre conscience de l'importance et de l'impact leurs actes sur ce qui les entoure. La phase de bilan dans l'accompagnement de projet est là notamment pour faire prendre conscience aux jeunes tout le travail qu'ils ont fourni.

→ *L'image des jeunes* : Socrate disait déjà en -380 avant JC « Nos jeunes aiment le luxe, ont de mauvaises manières, se moquent de l'autorité et n'ont aucun respect pour l'âge. » Le secteur jeunes a un rôle à jouer dans le lien intergénérationnel de la jeunesse aux habitants. Il est toujours utile d'agir dans le sens d'une image positive de la jeunesse. Des actions ponctuelles peuvent être envisagées afin de valoriser le lien intergénérationnel (Tournoi sportif, repas partagé dans les différents accueils jeunes...), inviter les habitants et les parents dans le local autour d'un repas convivial durant l'année (si les conditions le permettent).

## 4) Évaluation et bilan :

---

Le dynamisme d'un secteur jeune est quelque chose de très mouvant et qui évolue sans cesse. Il est important de régulièrement prendre le temps d'évaluer les périodes passées. Il est judicieux d'analyser l'année sur trois périodes : sept à décembre // janvier-avril // mai -août.

Pour pouvoir avoir une vision « quantitative », un tableau récapitulatif de toutes les actions, précisant le nombre de jeunes touchés, la tranche d'âge, la part fille/ garçon, les communes etc. permettra à l'équipe d'avoir une vision d'ensemble. Pour une vision « qualitative », il est important d'analyser les actions passées au travers de ces questions :

- Favoriser "le vivre ensemble" et le "faire ensemble".

De quelle qualité sont les relations entre les jeunes et avec les adultes ?

Y'a-t-il de la mixité dans les différents groupes de jeunes ?

Est-ce que le règlement des accueils jeunes est respecté par les usagers ?

Comment sont reçus les nouveaux arrivants par les groupes de jeunes ?

Comment sont perçues les activités permettant de dynamiser les relations entre les jeunes ?

- Amener les jeunes à être responsables et autonomes dans une méthode participative.

Est-ce que les jeunes sont à l'initiative de propositions d'activités ?

Est-ce que les jeunes réalisent eux même l'organisation et la préparation des sorties ou activités ?

Est-ce que l'on constate une évolution des comportements dans la préparation et l'organisation ?

Est-ce que la méthode participative utilisée par l'équipe répond aux capacités et besoins des usagers ?

- **Accompagner les jeunes dans leurs projets individuels ou collectifs.**

Est-ce que des jeunes sont venus solliciter l'équipe pour les aider à monter un projet ?

Est-ce que la structure diffuse des informations concernant les projets jeunes ?

Est-ce que l'équipe d'animation a valorisé les projets passés ?

Est-ce que la structure dispose d'assez de ressources pour assurer un accompagnement de projet ?

- **Amener une diversité dans les pratiques culturelles, artistiques et sportives des jeunes.**

Est-ce que se sont toujours les mêmes activités qui sont pratiquées par les jeunes ?

Est-ce que l'équipe d'animation propose des activités différentes des pratiques quotidiennes des jeunes ?

Quels sont les moyens de communication que l'équipe utilise pour sensibiliser les jeunes à ces nouvelles activités ?

- **Valoriser et reconnaître les jeunes dans leurs actions.**

Quels sont les moyens utilisés pour communiquer sur les différentes activités et projets réalisés ?